

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 4 FÉVRIER 2014



Écrit par CŒURÉ Christian

Mis à jour : 7 février 2017

Création : 5 mars 2014

Affichages : 629

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 4 FEVRIER 2014

L'assemblée générale annuelle de notre confédération s'est tenue le 4 mars dernier.

Cette assemblée générale a été marquée par des rencontres de personnalités :

- Madame Bitouzet secrétaire générale du RSI est venue nous exposer les actions sociales entreprises par ce régime. Rappelons que le RSI n'intéresse pas les professionnels libéraux relevant du régime général de la sécurité sociale en tant que praticiens médicaux et paramédicaux conventionnés. Les différentes initiatives prises par ce régime nous ont paru très positives pour lutter notamment contre l'isolement des retraités très âgés.

Notre assemblée générale estime que les caisses de retraite des professions libérales et notamment la Cnavpl devrait prendre modèle sur le régime social des indépendants.

Devant la masse des retraités due notamment à l'augmentation de la durée de la vie, il importe d'envisager les moyens de prévention et d'informations pour aider les retraités à bien vivre leur vieillesse.

- Le président de la Confédération Française des Retraités Monsieur Bélanger nous a fait un exposé sur les axes d'actions de cette confédération nationale à laquelle nous appartenons. Après un débat nous avons envisagé de resserrer encore les liens avec cette confédération. Christian Cœuré en est notre représentant actif au sein du bureau. .
- Le président de l'Union Nationale des Professions Libérales le docteur Chassang nous a exposé la politique globale de l'UNAPL. Après avoir échangé avec lui Guy Robert a fait part des actions de notre confédération. Il a rappelé que la CNRPL fait partie de l'UNAPL en tant que membre associé et qu'elle souhaite être partie active de la politique prévoyance retraite et participer aux réflexions de la commission spécialisée de l'union nationale.

Notre confédération va s'attacher cette année à étudier ces questions de prévention et d'informations qui nous paraissent désormais essentielles.

En outre nous aurons à suivre avec attention les évolutions législatives concernant la fin de vie et l'euthanasie. Notre expérience de retraités de professions libérales particulièrement au fait des notions médicales et juridique constitue des apports de conseils éclairés.

Rapport financier :

Le trésorier Jean-Claude Chardon a présenté le bilan financier qui sera annexé à ce compte rendu. Il a été chargé avec Gérard Bornet d'établir un budget prévisionnel à fin de mieux connaître les besoins de fonctionnement et de pouvoir en conséquence fixer les cotisations. Il est à déplorer que certaines associations membres de notre confédération fixent elles-mêmes le montant de leur cotisation C'est incompatible avec le bon fonctionnement d'un mouvement comme le nôtre. Guy Robert rappelle les difficultés rencontrées par les membres du bureau pour faire en sorte que notre Confédération soit reconnue malgré des moyens techniques et de secrétariat très insuffisants.

Rapport d'activités :

Le président et le secrétaire général exposent les nombreuses activités conduites cette année. Le secrétaire général a fait un compte rendu qui est annexé au présent procès-verbal.

Un effort d'information a été particulièrement conduit cette année :

- Audition au Sénat du Président et son adjoint par Mme Demontes rapporteure du projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites
- Mise en place du portail (site internet) par Christian Cœuré

- Rédaction du livre blanc des retraités des professions libérales par Guy Robert,
- Parution de la lettre de la CNRPL sous une forme différente et mise en page assurée par un professionnel,
- Réunions fréquentes du conseil d'administration et du Bureau qui ont permis d'établir un climat d'efficacité et d'amitié.

Les Rapports d'activités et financier sont adoptés.

Élections des membres du bureau destinées à combler les postes qui n'avaient pas été attribués au cours de l'assemblée générale électorale.

Composition du bureau :

Président : Guy Robert

Président adjoint : Christian Cœuré

Secrétaire général : Jean-Louis Billard

Secrétaire général adjoint : Alain Rolland

Trésorier : Jean-Claude Chardon

Trésorier adjoint : Gérard Bornet

Trois vices présidents ont été nommés:

Pour la famille santé : le docteur Vignon

Pour la famille droit : Jean-Pierre Ferrandes remplace maître Plessis qui a pris la présidence de l'union des retraités du notariat

Pour la famille technique : Didier Dessane

Notre assemblée générale décide d'accentuer l'information pour faire connaître notre confédération et faire parvenir nos documents aux caisses de retraite autonomes et nationales. Il en sera de même avec les associations et syndicats membres de l'UNAPL ainsi qu'aux organismes intéressés par les problèmes de retraite. Les ministères et les administrations chargés des questions de retraite recevront aussi nos documents relatifs à notre politique sur la défense des retraités. Il est rappelé que la CNRPL mènera une action constante pour demander une meilleure représentation au sein des conseils d'administration des caisses de retraites composantes de la CNAVPL.

En outre il a été décidé de poursuivre notre collaboration avec Séance Publique organisme chargé de nous tenir au courant des évolutions législatives et gouvernementales qui nous concernent et d'organiser le cas échéant des rencontres avec les décideurs et les hommes politiques.

Le prochain bureau se tiendra le 7 avril à 10 heures au siège de la confédération nationale des syndicats dentaires.